

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

N° 34 – NOVEMBRE 2004

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIRHM 2004 a eu lieu à Rimouski le vendredi 20 août

L'Assemblée Générale statutaire 2004 marque la fin du mandat de M. Hubert GASCON en tant que Président de l'AIRHM et appelle à la Présidence Madame Viviane GUERDAN, élue Présidente - désignée à l'Assemblée Générale du 18 mai 2001.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT HUBERT GASCON

C'est le 20 juin 1998, lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue à Paris au Centre Henri Piéron, que les membres de l'AIRHM me confiaient un mandat qui devenait effectif trois ans plus tard. Ce mandat se termine aujourd'hui. Quel bilan ?

Trois mois après mon entrée en fonction, soit au mois de septembre 2001, les membres du Conseil d'administration adoptait, lors d'une réunion régulière tenue à Paris, un plan de travail triennal que nous avons suivi de manière assez rigoureuse, tout en permettant des initiatives qui s'inscrivent dans la mission de notre association. Au fil des ans, pour atteindre ses objectifs, l'AIRHM s'est doté de différents moyens : manifestations scientifiques que sont les Journées d'études et les Congrès, attribution annuelle du Prix d'excellence, production des Actes en collaboration avec différents partenaires, édition trimestrielle des «Nouvelles» et entente avec la Revue francophone de la déficience intellectuelle. Voici un bref bilan des activités coordonnées par l'équipe en place, depuis 2001.

❖ *Ses manifestations*

- En avril 2002, tenue à l'UNESCO à Paris du 8^e Congrès, sur le thème «*la prévention de l'épuisement professionnel des accompagnants dans le cadre de la déficience intellectuelle*». Ce 8^e congrès fut sous la coordination par Roger SALBREUX, délégué régional pour la France.

SOMMAIRE :

- Rapport Moral du Président	p.1
- Résultats des élections au CA	p.5
- Prix d'Excellence AIRHM	p.6
- Délégation Suisse	p.11
- Nouvelles du Québec	p.13
- Congrès- Journée d'études	p.14
- Adresses des délégations	p.15

- En juin 2003, tenue d'une journée de conférence à l'Université de Mons-Hainaut (Belgique) sur le thème «*Les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental : les paradoxes de l'intervention*». Elle fut organisée conjointement par la Délégation belgo-luxembourgeoise et le Département d'orthopédagogie de l'Université Mons-Hainaut, sous la coordination de Marie-Claire HAELEWYCK.
- En juin 2003, tenue à Fatka (Liban) d'un *Séminaire International sur le Handicap mental* sous l'initiative du délégué régional de l'AIRHM pour le Liban, le professeur Gaby SALIBA en collaboration avec l'Université Libanaise et des membres des délégations belges et québécoises. Ce séminaire qui s'est tenu en juin 2003 a réuni plus d'une soixantaine d'intervenants libanais et abordé différentes thématiques en lien avec la pratique.
- Et, enfin en août 2004, tenue de notre 9^e Congrès ici à l'Université du Québec à Rimouski (Québec) sur le thème «*Nommer nos défis, partager nos savoirs, ouvrir nos perspectives d'action*» qui vient de prendre fin et dont nous ferons un bilan prochainement.

❖ **L'attribution du Prix d'excellence**

Au-delà de ces manifestations qui permettent le partage, l'échange et l'enrichissement des savoirs, notre association attribue à tous les ans un Prix d'excellence.

Sur la recommandation unanime du Jury de sélection, le Conseil d'administration a tenu à souligner :

- Pour le Prix d'excellence 2001, la qualité du travail de Nathalie NADER-GROBOIS (Université de Sherbrooke) et de celui de Jessica GERARD (Diplôme en études spécialisées en intervention auprès de personnes en situation de handicap ; programme interuniversitaire, Belgique). Ce prix fut remis à Paris lors du 8^e Congrès.
- Pour le Prix d'excellence 2002, la qualité du travail de Luc LECAVALIER, (Université du Québec à Montréal) et de celui de Christiane HANOT (Diplôme en études spécialisées en intervention auprès de personnes en situation de handicap ; programme interuniversitaire, Belgique). Ce prix fut remis à Mons lors de la Journée de conférence sur les droits.
- Pour le Prix d'excellence 2003, la qualité du travail de Marjorie AUNOS (Université du Québec à Montréal) et celui de Stella FONTANA (Université de Genève). Ce prix fut remis à Rimouski dans le cadre du 9^e Congrès.

J'en profite pour remercier les membres qui ont bien accepté d'être sur les comités de jury, où d'office je participais : Anne-Marie BOUTIN, Patrick COLLIGNON, Viviane GUERDAN, Michel MERCIER, Anne-Marie VAN DER SCHUEREN.

❖ **Au plan des publications**

1. Parution en 2002 des Actes du VI^e Congrès de l'AIRHM tenu à Sion (Suisse) sous le thème du partenariat et qui a pour titre «*Partenariat : chercheurs, praticiens, familles*». Co-dirigé par Viviane GUERDAN, Jean-Marie BOUCHARD et Michel MERCIER, ce collectif paru chez Les Éditions LOGIQUES (ISBN 2-89381-874-9) est volumineux : 600 pages et 64 textes traitant de différents aspects du partenariat. La variété des points de vue qui caractérisent cet ouvrage, la multitude des angles sous lesquels le thème du partenariat est abordé en font un ouvrage de référence.
2. Parution d'un collectif en 2003 qui a pour titre «*Déficience intellectuelle et épuisement professionnel*». Il résulte des travaux menés lors du VIII^e Congrès de l'AIRHM tenu à Paris (Unesco), en avril 2002, sur le thème de l'épuisement professionnel. Co-dirigé par Roger SALBREUX, Hubert GASCÓN, Serban IONESCU et Philippe GABBAÏ, ce collectif édité par AIRHM-France (ISBN 2-9520634-0-0) est remarquable : 357 pages, 35 textes, 56 auteurs de 6 pays, trois continents.
3. Partenariat avec la RFDI :
 - En décembre 2001 (vol. 12, n°2), La Revue francophone de la déficience intellectuelle a publié en

collaboration avec la Délégation de l'AIRHM de France un supplément consacré à la recherche en déficience intellectuelle en France. Sous la coordination de Roger SALBREUX, pédopsychiatre et délégué de l'AIRHM pour la France, six auteurs chercheurs y ont contribué : Patrick COLLIGNON, Bertrand COPPIN Bernard GIBELLO, Roger MISES, Roger SALBREUX et Stanislaw TOMKIEWICZ.

- Et en décembre 2002 (vol. 13, n°3), ce fut au tour de la Délégation belgo-luxembourgeoise qui y a publié un très bon texte de Marie-Claire HAELEWYCK et Geneviève BAZIER. Elles ont bien su rendre compte des différentes thématiques de recherches menées en Belgique et au Luxembourg.
- Parution dans le bulletin *Handicap-Info* d'un bilan de la Journée d'étude consacrée aux droits et tenus à Mons en juin 2003 et dans la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* (Volume 15 N°1) de six textes issus de cette manifestation.

❖ **Nos outils de communication**

- Grâce au travail exceptionnel de Anne-Marie VAN DER SCHUEREN, que je remercie chaleureusement, nous avons publié au cours de cette période neuf éditions de notre bulletin de liaison **Les NOUVELLES de l'AIRHM**.
- Aussi, pour valoriser ses différentes activités, l'AIRHM a choisi de se doter d'un site Internet www.airhm.org, qui fut lancé à Paris lors de l'assemblée générale tenue en avril 2002. Ce moyen s'inscrit dans un souci de mieux consolider les acquis. On y retrouve diverses informations sur les événements que l'AIRHM tient mais également des textes concernant la mission et les objectifs de l'AIRHM, la

composition du Conseil d'administration, les coordonnées des Délégués régionaux, les *Nouvelles*, les manifestations scientifiques passées et prochaines (Congrès et Journées d'étude), les résumés des travaux dont la qualité fut soulignée par l'attribution du Prix d'excellence de l'AIRHM, la table des matières des Actes de Congrès et des articles issus des manifestations de l'AIRHM.

❖ **Autres informations**

Au niveau du membership, 115 membres étaient en règle pour 2003. En 2004, 32 nouveaux membres se sont inscrits. L'adhésion de ces nouveaux membres sera adoptée par cette assemblée générale. De plus, les comptes se terminant au 31 juillet seront présentés au cours de cette assemblée ; ils sont en équilibre. Le solde au compte en cette fin de mandat de l'actuel Conseil est en hausse.

❖ **Un travail d'équipe**

Je tiens à souligner que ces différentes réalisations sont le résultat d'un travail d'équipe. Les membres du conseil, plusieurs membres de l'Association et autres personnes se sont impliquées pour que chacune de nos manifestations soit couronnée de succès et contribue à l'atteinte de nos objectifs. Je pense aux personnes qui ont siégé sur les comités scientifiques, sur les comités organisateurs, à toutes celles et ceux qui sont intervenues ou qui ont participé aux activités et pris part aux échanges. Je pense aussi à celles et ceux qui ont assuré le bon fonctionnement de notre association. En tout premier lieu, à Marie-Claire pour l'énorme travail accompli dans le cadre de ses fonctions à titre de secrétaire générale et avec laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer.

Un mot à l'intention des membres du Conseil d'administration qui, depuis le début de ma présidence, sont demeurés fidèles et actifs. Je tiens au nom des membres de l'association à vous remercier. Ils sont : Geneviève BAZIER, Anne-Marie BOUTIN, Guiliana GALLI CARMINATI, Viviane GUERDAN, Marie-Claire HAELEWYCK, Anne-Marie VAN DER SCHUEREN et MM. Banoumou OULD LEMRABOTT, Patrick COLLIGNON, Michel MERCIER, Othon PRINTZ et Sarto ROY. Tous auront, dans leurs fonctions et

responsabilités respectives, assuré le bon fonctionnement de l'AIRHM et contribué à son épanouissement et à son rayonnement. Vous avez fait un très bon travail ; nos rencontres furent toujours très constructives. Mais au-delà de ces contributions, ce sont aussi des liens d'amitié empreints de respect qui se sont tissés progressivement au fil de nos rencontres, de nos correspondances électroniques et de nos échanges téléphoniques. Merci.

Un mot également à l'intention des Délégués régionaux, Viviane GUERDAN pour la délégation de Suisse, Banoumou OULD LEMRABOTT pour l'Afrique de l'Ouest, Jean-Pierre MARTIN pour la Belgique, Mireille TREMBLAY pour le Québec, Gaby SALIBA pour le Liban et Roger SALBREUX pour la

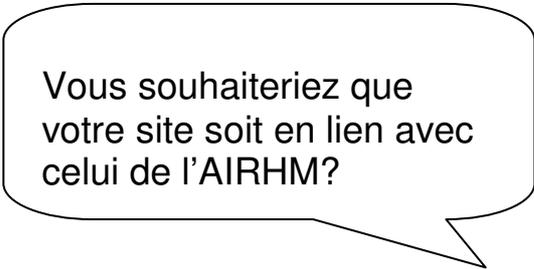
France. Selon les besoins des membres de vos délégations respectives, vous avez tous contribué à la vie associative et su maintenir avec le Conseil d'administration les liens nécessaires à la poursuite de nos activités. Merci.

Enfin, je remercie l'ensemble des membres qui nous ont fait confiance et qui ont soutenu l'association pendant ces trois ans et je souhaite *Francs succès* à mon successeur Viviane GUERDAN et à la nouvelle équipe. Dans notre domaine, l'AIRHM joue un rôle important dans l'espace francophone. Grâce à vous tous !

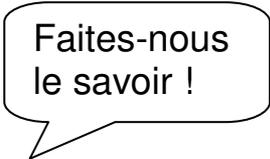
Hubert GASCON



Vous êtes membres de l'AIRHM ?



Vous souhaiteriez que votre site soit en lien avec celui de l'AIRHM?



Faites-nous le savoir !



airhm@airhm.org

RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale du 20 août 2004, à l'Université du Québec à Rimouski

Ont été élus au Conseil d'Administration :

Marie-Claire HAELEWYCK (Belgique), présidente désignée.

Alain BEUCHER (France)
Anne-Marie BOUTIN (France)
Raymond DUITTOZ (France)
Claude FLEURON (France)
Daniel FRYDMAN (France)
Jean-Pierre MARTIN (Belgique)
Mireille TREMBLAY (Canada)

Poursuivent leur mandat pour 3 ans (jusqu'en 2007) :

Viviane GUERDAN (Suisse), accès à la présidence le 20 août 2004

Geneviève BAZIER (Belgique)
Giuliana GALLI CARMINATI (Suisse)
Michel MERCIER (Belgique)

L'attribution des postes se fera en novembre 2004, lors du CA qui se tiendra à Paris.

ATTRIBUTION DU TITRE DE PRESIDENT D'HONNEUR

En vertu de l'Art. 6 des Statuts de l'association : « L'Association comporte des présidents d'honneur (titre pouvant être conféré aux anciens présidents)... », Viviane Guerdan a proposé aux membres de l'Assemblée Générale du 20 août 2004 de procéder par acclamation à la remise du titre de président d'honneur aux 4 présidents qui ont succédé au fondateur de l'association, le Dr. Roger SALBREUX, et qui ont marqué l'histoire de l'AIRHM. Ces hommes méritent d'être salués pour leur investissement sans faille et leur importante contribution à l'essor de l'association. Il s'agit des:

Pr. Ghislain MAGEROTTE (Belgique), de 1992 à 1995.

Pr. Serban IONESCU (France), de 1995 à 1998.

Pr. Michel MERCIER (Belgique), de 1998 à 2001.

Pr. Hubert GASCON (Canada), de 2001 à 2004.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

PRIX D'EXCELLENCE AIRHM 2004

attribué à Rimouski le 19 août 2004 lors du IX^{ème} Congrès AIRHM

*Le Prix d'excellence 2003 a été accordé à deux récipiendaires
dont nous présentons les travaux ci-après.*

« Etudes de variables parentales sur le comportement des enfants de mères recevant des services de centres de réadaptation : études comparatives et exploratoires »

Thèse de Doctorat de Mme Marjorie Aunos, réalisée sous la direction de
Georgette GOUPIL, Université du Québec à Montréal

D'après une recension de la littérature, les mères qui présentent une déficience intellectuelle (DI) sont souvent perçues comme ayant des habiletés parentales inadéquates en raison de leurs déficits cognitifs. Mais, depuis les années 1980, plusieurs auteurs ont fait l'hypothèse que de nombreux autres facteurs influenceraient les habiletés parentales de ces mères. Un premier objectif de cette thèse est donc d'identifier ces études en relevant les caractéristiques particulières des mères qui présentent une DI et de leur famille et de présenter un portrait global de ces mères en contexte québécois. Un deuxième objectif est de mesurer l'effet de certaines variables familiales, historiques, environnementales et individuelles sur le comportement des enfants. Finalement, le troisième objectif propose d'identifier les différences entre les mères présentant une DI qui ont toujours la garde de leurs enfants de celles qui en ont perdu la garde.

Cette thèse contient donc trois articles et un appendice (Appendice H) comprenant des informations concernant 50 mères qui

reçoivent des services de Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) au Québec et leurs enfants. Le premier article est une recension des études concernant les parents qui présentent une déficience intellectuelle et leurs enfants publiés depuis les années 1980. Plusieurs de ces études portent sur l'évaluation et l'apprentissage des aptitudes de ces parents aux soins de base, à la sécurité, à la stimulation ou au développement des enfants. D'autres évaluent le niveau de stress, la présence de psychopathologie ou encore le type de services et de soutien reçus par ces familles. Ces études sont présentées suivant les caractéristiques particulières de ces parents et les stratégies d'intervention qui ont été testées pour mesurer leur efficacité. Un résumé des résultats de ces études est présenté en terme de conclusion suivi d'une ouverture vers des recherches futures.

Le deuxième article présente les données concernant 32 des 50 mères rencontrées qui ont toujours la garde d'au moins un de leurs enfants. Ces mères ont complété l'inventaire

du HOME, l'indice de Stress parental, le SF-36 (mesure sur la santé), et le Child Behavior Checklist. Les Scales of Independent Behaviors – Revised ont aussi été remplies par l'intervenante qui connaît la mère depuis au moins trois mois. L'objectif de cet article était de présenter un portrait global de mères recevant des services de CRDI et d'évaluer le lien entre différentes variables parentales sur le comportement des enfants, le tout suivant le modèle parental hypothétique de Feldman (2002). Les résultats démontrent que les participantes ont une santé physique et mentale plus faible lorsque comparées à un groupe de femmes américaines, ont un niveau de stress parental élevé et ont des difficultés à adopter un style parental consistant. De plus, leurs enfants n'ont pas de troubles de comportements. Suite au calcul de certaines corrélations simples, les résultats suggèrent, entre autres, que plus le niveau de stress parental plus le style parental est hostile et inconsistant et plus les comportements des enfants sont problématiques et que plus les enfants sont jeunes plus la santé physique de leur mère est précaire. La discussion propose des suggestions d'intervention mettant l'emphase sur la santé de la mère, son niveau d'adaptation et ses capacités parentales.

Le troisième article compare les résultats des 30 mères ayant toujours la garde de tous leurs enfants et de 17 mères ayant perdu la garde de tous leurs enfants. Ces mères sont comparées en fonction de leurs comportements adaptatifs, leur santé physique et mentale, leur réseau social et leur

perception du comportement de leurs enfants. L'objectif de cette étude était d'identifier certaines variables pouvant être reliées au placement des enfants pour ensuite suggérer des pistes d'intervention et de prévention du retrait. Les résultats démontrent que les mères ayant toujours la garde de leurs enfants sont plus impliquées dans leur communauté, sont plus satisfaites des services qu'elles reçoivent et ont des enfants plus jeunes. Les mères n'ayant plus la garde de leurs enfants ont un revenu annuel plus faible et leurs enfants reçoivent moins de services spécialisés que les enfants qui vivent toujours avec leur mère naturelle. Encore une fois, les résultats sont discutés en fonction des ramifications et interventions possibles.

L'appendice I concerne le rapport remis aux CRDI participants et comportements les résultats qualitatifs des 50 mères et de leurs 98 enfants. Des résultats sont tirés des pistes d'intervention qui sont reprises dans la discussion. Cette thèse se veut être un outil pour favoriser des interventions adéquates permettant de mieux comprendre la situation de vie familiale de mères recevant des services pour s'assurer que les services sont adéquats par rapport à cette réalité.

Références Bibliographiques

Aunos, M., G. Goupil, et M. A. Feldman. 2003. «Les mères présentant une déficience intellectuelle: revue de littérature». *Handicap : Revue de sciences humaines et sociales*, vol. 97, (janvier-mars), 32-53.

Espe-Sherwindt, M., et S. L. Kerlin. 1990. «Early intervention with parents with mental retardation: Do we empower or impair?». *Infant and Young Children*, vol. 2, no 4, 21-28.

Feldman, M. A. 2002. «Parents with intellectual disabilities and their children: Impediments and support». Griffiths, D., et P. Federoff (Eds.). 2002. *Ethical issues in sexuality of people with developmental disabilities*. Kingston, NY: NADD Press.

McConnell, D., G. Llewellyn, et L. Ferronato. 2000. *Parents with a disability and the New South Wales Children's Court*. Report of the Family Support and Services Project. Sydney, Australia: University of Sydney.

Tymchuk, A. J. 1992. «Predicting adequacy of parenting by people with mental retardation». *Child Abuse and Neglect*, vol. 16, no 2, 165-178.

Vous pouvez emprunter une copie de cette thèse à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marjorie Aunos
DSP CROM CRLD
8000 Notre-Dame
Lachine, Québec
H8R 1H2

maunos.crom@ssss.gouv.qc.ca
marjorie.aunos@internet.uqam.ca

« De l'amélioration des performances en raisonnement déductif chez une personne présentant une déficience intellectuelle modérée »

Travail de licence de Mme Stella Fontana mené sous la direction du Prof. Fredi Büchel,
Université de Genève, Suisse

La recherche qui a été menée dans le cadre de mon mémoire de licence est une recherche exploratoire à cas unique qui vise à mieux comprendre les limitations du fonctionnement cognitif d'une personne présentant une déficience intellectuelle modérée. La déficience intellectuelle étant en partie caractérisée par une faible capacité de raisonnement et de logique, nous avons voulu voir si certains déficits spécifiques limitent les capacités de raisonnement chez une personne en particulier.

Le but de notre recherche est de vérifier l'effet de la mise en place de certaines compensations sur les performances de notre participante dans des tâches de raisonnement déductif. Pour cela, nous avons utilisé le paradigme d'entraînement en postulant que certains déficits, comme le manque de planification (par ex. Borkowski, Reid, & Kurtz, 1984), un traitement de l'information non adéquat (par ex. Ellis, Meador, & Bodfich, 1985) et une mémoire à court-terme limitée (par ex. Dulaney & Ellis, 1991), pouvaient influencer la résolution de tâches figuratives de raisonnement déductif et limiter les performances de notre participante. Nous avons donc proposé à notre participante un ensemble d'aides susceptibles de compenser ces déficits. Nous avons également émis l'hypothèse qu'il pouvait y avoir un effet de

transfert après cette phase de travail avec des tâches de déductions figuratives sur des tâches de déductions verbales (syllogismes). C'est pourquoi nous avons proposé à notre participante des tâches de déductions verbales avant et après qu'elle soit confrontée à des tâches figuratives.

Les résultats obtenus dans les tâches de déductions figuratives nous ont permis de confirmer notre hypothèse générale, à savoir que les déficits au niveau de la planification, de l'encodage et de la mémoire à court terme limitent les performances de la participante. Notre participante réalise en effet des performances nettement meilleures avec les différentes aides proposées que lorsqu'elle résout sans aide ces tâches. La deuxième hypothèse, à savoir l'effet d'un travail avec des tâches de déductions figuratives sur des tâches de déductions verbales a également été confirmée ; la participante a obtenu des scores significativement plus élevés (Test binomial ; $p < .001$) au post-test qu'au pré-test.

Cette recherche portant sur un cas unique montre qu'en analysant et décrivant de manière approfondie et détaillée le fonctionnement d'une personne en particulier, on peut définir quels sont les facteurs qui entravent le bon déroulement d'une tâche,

d'un travail ou d'une activité et apporter des aides, compensations ou adaptations lui permettant de mieux réussir. En procurant des compensations adaptées, cela peut amener la personne avec une déficience intellectuelle à être plus indépendante dans sa vie quotidienne et à faire des tâches plus intéressantes que celles qu'on lui propose peut-être habituellement. Cependant, malgré les résultats fort concluants que nous avons obtenus, il faut tout de même considérer le fait

que les déficits, même si on peut en partie les compenser, restent présents et que la mise en place d'aides n'est pas toujours aisée en pratique. Des compensations peuvent donc être données et amener des résultats convaincants sur le plan privé, scolaire ou professionnel, mais elles ne permettront pas de remédier totalement aux difficultés que rencontrent les enfants, adolescents ou adultes avec une déficience intellectuelle.

Références Bibliographiques

BORKOWSKI, J.G., REID, M.K., KURTZ, B.E. (1984). Metacognition and retardation: Paradigmatic, theoretical, and applied perspectives. In P.H. Brooks, R. Sperber et C. McCauley. Learning and cognition in the mentally retarded (pp. 55-75). Hillsdale, NJ : Erlbaum.

DULANEY, C.L., ELLIS, N.R. (1991) Long term recognition memory for items and attributes by retarded and non-retarded persons. *Intelligence*, 15, 105-115.

ELLIS, N.R., MEADOR, D.M., BODFISH, J.W. (1985) Differences in intelligence and automatic memory processes. *Intelligence*, 9, 265-273.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Stella Fontana
Université de Genève
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
40, Bd du Pont d'Arve
CH-1205 Genève

Tél. 022 / 379 93 92
stella.fontana@pse.unige.ch

LA DÉLÉGATION SUISSE :
PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DÉLÉGUÉE RÉGIONALE SUISSE,
MADAME MANON MASSE

En 1994 naissait la délégation suisse. J'ai eu l'honneur, alors, d'être désignée pour assumer l'animation et la coordination des activités de cette délégation. Une tâche que j'ai réalisée avec grande joie, celle que procure l'excitation de construire avec des personnes enthousiastes des projets et d'en assurer la réalisation. Aujourd'hui, une nouvelle étape se dessine: en accédant au poste de présidente de l'AIRHM, je me vois amenée à remettre ma responsabilité de déléguée suisse. D'un commun accord au sein de la délégation, le choix s'est porté sur une personne en laquelle se place toute notre confiance, connue de bon nombre d'entre vous suite au prix d'excellence que l'AIRHM a eu le plaisir de lui décerner en 1999. Il s'agit de **Manon Masse**. Qu'elle soit vivement remerciée d'avoir accepté cette mission ! L'Assemblée Générale du 20 août 200, à Rimouski, a approuvé ce choix.....je m'en félicite! De manière à ce que vous puissiez la découvrir, je vous renvoie aux quelques lignes qui suivent, destinées à vous dévoiler la richesse de son expérience professionnelle.

Viviane Guerdan, Présidente de l'AIRHM

Manon Masse possède la double nationalité canadienne et suisse. Elle a obtenu un diplôme d'ergothérapeute à l'Université de Montréal et un propédeutique en psychologie à l'Université du Québec à Montréal. Elle complètera cette formation en Suisse par une équivalence de licence en psychologie suivie d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en psychologie clinique à l'Université de Genève. Son travail de diplôme portant sur une recherche sur le thème du « Partenariat parents-professionnels » reçu le 1^e prix de l'AIRHM en 1999.

Durant son parcours professionnel, elle a occupé diverses fonctions et réalisé plusieurs formations complémentaires. D'abord dans l'Est de Montréal, dans les Centre Locaux de Service Communautaires (CLSC) : au moment de la désinstitutionnalisation des personnes adultes vivant dans des hôpitaux psychia-

triques, elle sera responsable de la création de centres de jour communautaires (1986-1989). Elle effectuera durant cette période une formation complémentaire en approche psychanalytique. Pendant son retour aux études (1989-90), elle travaillera en milieu psychiatrique comme ergothérapeute à l'hôpital Jean-Talon à Montréal. En 1990, elle s'installera en Suisse et participera en tant qu'ergothérapeute à la mise en place du réseau des soins à domicile dans la région lausannoise, puis morgienne, dans le canton de Vaud. Durant cette période, elle obtiendra un diplôme en approche systémique. Suivra une période de retour aux études à l'Université de Genève (1995-98) où elle occupera une fonction d'assistante de recherche en éducation spécialisée. En 1998, elle prendra la direction d'une école spécialisée pour des adolescents présentant un retard intellectuel. Elle se formera en management et en gestion et obtiendra en 2003 un diplôme de direction

d'institutions sociales. En janvier 2004, elle s'engage dans un poste de responsable de formation à la Haute Ecole Sociale de Genève dans le secteur de l'éducation.

Tout au long de son parcours, elle participe à titre de **conférencière** ou **d'enseignante** à divers séminaires et journées d'études en Suisse (Université de Genève, Haute Ecole Pédagogique vaudoise, Haute Ecole Sociale genevoise), en Belgique et au Canada. Les thèmes les plus souvent traités sont: «Partenariat parents-professionnels», «Vio-

lence, handicap et troubles de la communication», «Accompagnement socio-pédago-éducatif de la personne mentalement handicapée et de la personne autiste», « Observation et élaboration d'un projet socio-pédago-éducatif», «Autodétermination et handicap», «Travail en équipe et par objectifs, de la multidisciplinarité au travail d'équipe interdisciplinaire», «Partenariat chercheur-institution lors d'une démarche de recherche», «Travail partenarial autour du thème de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées».

Publications

MASSE, Manon (2004). Le partenariat parents-professionnels: à l'épreuve de la réalité, Les Cahiers de l'Actif, N° 332/335, p.101-115.

MASSE, Manon (2000). Le partenariat parents-professionnels, Pédagogie spécialisée, 4/2000, éditée par le Secrétariat suisse de pédagogie curative et spécialisée (SPC), p. 27-30. Traduction allemande 1 / 2001.

MASSE, Manon (1998). Le partenariat parents-professionnels : analyse des représentations sur les compétences et les priorités éducatives des jeunes adultes handicapés mentaux, Mémoire de DESS, Université de Genève.

VAN DER SCHUEREN, Anne-Marie ; MASSE, Manon (2002). Description d'une expérience de partenariat entre une chercheuse et les collaborateurs d'une institution pour jeunes adultes handicapés mentaux, *in* Collectif sous la direction de V.Guerdan, ; J.-M. Bouchard et M. Mercier. Partenariat chercheurs, praticiens, familles, Les Editions Logiques, Québec.

Nouvelles de l'AIRHM-Québec

La Déclaration de Montréal sur les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle

Dans le cadre d'une conférence conjointe de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la déficience intellectuelle, organisée avec la collaboration du Centre de réadaptation Lisette-Dupras et du Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal, la Déclaration de Montréal sur les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle a été signée le 6 octobre dernier par les représentants de 16 gouvernements panaméricains. (voir pièce jointe).

La désinstitutionnalisation et le processus d'intégration sociale ont été inspirés par la reconnaissance des droits des personnes, tels qu'ils sont énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* adoptée en 1948, par l'Organisation des Nations Unies (ONU). C'est en 1961, que l'ONU produisait la *Déclaration des droits du déficient mental* et réaffirmait que les personnes présentant une déficience intellectuelle ont les mêmes droits que tous les autres citoyennes et citoyens.

Les conditions de vie des personnes ont changé considérablement, dans plusieurs pays du monde, et nous avons assisté à une révolution au niveau des valeurs, de l'organisation des services et du

développement des pratiques au cours des dernières décennies. Malgré le chemin parcouru depuis la déclaration de 1961, la déficience intellectuelle demeure un facteur d'exclusion sociale important à travers la planète. Il reste encore beaucoup à faire pour que les personnes présentant une déficience intellectuelle accèdent à une véritable participation sociale, économique et politique et à l'exercice d'une véritable citoyenneté.

C'est pour renouveler notre réflexion et susciter la coopération internationale, à l'égard du développement des droits des personnes présentant une déficience intellectuelle, que la Déclaration de Montréal a été rédigée.

On peut obtenir des renseignements sur cet événement qui s'est tenu les 5 et 6 octobre derniers à l'adresse suivante :

<http://www.conferencemontreal2004paho-who.com>

Mireille Tremblay
18 octobre 2004

CONGRÈS – JOURNEES D'ETUDES FORMATION CONTINUE

JOURNEE D'ETUDE ASA-HANDICAP MENTAL
en collaboration avec la
HAUTE ECOLE PEDAGOGIQUE - Lausanne
Vendredi, 5 novembre 2004
Haute-Ecole Pédagogique
33, Av. de Cour – 1014 Lausanne-Suisse

Le partenariat professionnels-parents
Compétences et savoirs respectifs
Responsabilités partagées

Informations : www.asa-handicap-mental.ch

ASA HANDICAP MENTAL - 27, Av. des Mayennets – CH-1950 Sion - Tél. 027/322.67.55

LA FACULTE DES SCIENCES DE RABAT

L'ASSOCIATION POUR LA REINSERTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA FEMME HANDICAPEE,
ET LA FONDATION HASSAN II POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DU
SYSTEME NERVEUX

 ORGANISENT 

Premier colloque national
"NEUROSCIENCES ET HANDICAP"
Tous pour une meilleure insertion sociale des
personnes portant un handicap
10 et 11 Décembre 2004



Pour toute information, contacter :

Pr. Fatima SADDIKI-TRAKI
Email : saddiki@fsr.ac.ma
Tél : 212 37 77 54 61
Fax : 212 37 77 79 34
GSM : 212 6 3 04 35 91

Site internet: <http://www.fsr.ac.ma/CNNSH/>

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE DE L'OUEST, MAURITANIE :

Monsieur Banamou Ould LEMRABOTT
BP 6894-Nouakchott – Mauritanie
Tél/fax (222) 254868
E-mail : amphmorg@yahoo.fr

QUEBEC :

Madame Mireille TREMBLAY
CRDI Gabrielle-Major
Terrasses Langelier
6455 rue Jean-Talon Est, 6^e étage
Saint-Léonard (Québec)
Canada H1S 3E8
Tél: 514-259-2245
E-mail : mireille.langlois@videotron.ca

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur Jean-Pierre MARTIN
Les Perce-Neige - 1, rue Jean Gilson
B- Tél : 0032 81 30 22 01
Fax : 0032 81 30 01 22
E-mail : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

SUISSE :

Madame Manon MASSE
Haute Ecole Sociale HES Genève
Rue Prévost-Martin 28
Case postale 265
1211 Genève 4
Téléphone: ligne direct: 022.322.14.84
secrétariat: 022.322.14.14
Fax: 022.322.14.99
E-mail: manon.masse@ies.unige.ch

FRANCE :

Docteur Roger SALBREUX
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
Tél. : 0033 1 43 71 62 60
Fax : 0033 1 43 71 36 06
E-mail : airhm-france@wanadoo.fr

LIBAN :

Monsieur Gaby SALIBA
Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Rédaction :

Samuela VARISCO
HUG, Dépt. de Psychiatrie
Unité de Psychiatrie du Développement Mental (UPDM)
2, Ch. Du Petit-Bel-Air
1225 Chêne-Bourg (CH)
Tél : 0041 22 305 43 86
E-mail : samuela.varisco@hcuge.ch